

Numéro tarifaire	Dénomination des marchandises	Tarif de la nation la plus favorisée	Catégorie d'échelonnement NPF	Tarif de préférence général	Tarif des États- Unis	Tarif du Mexique	Tarif Mexique- États- Unis	Catégorie d'échelonnement ALÉNA
2105.00	Glaces de consommation, même contenant du cacao.							
2105.00.10	---Glaces et sorbets aromatisés.....		G	7,5 %	7,7 %	S/O	S/O	S/O
	Taux de base.....	15,5 %						
	Taux final.....	9,9 %						
	---Autres :							
2105.00.91	----Dans les limites de l'engagement d'accès.....		G	7,5 %	7,7 %	S/O	S/O	S/O
	Taux de base.....	15,5 %						
	Taux final.....	6,7 %						
2105.00.92	----Au-dessus de l'engagement d'accès.....		G	X	S/O	S/O	S/O	S/O
	Taux de base.....	326 % mais pas moins de 1.36 \$/kg						
	Taux final.....	277.1 % mais pas moins de 1.16 \$/kg						
	---Succédanés du lait ou de la crème ou du beurre :							
2106.90.31	----Contenant 50 % ou plus en poids de contenu laitier, dans les limites de l'engagement d'accès.....		G	8 %	6,2 %	S/O	S/O	S/O
	Taux de base.....	12,5 %						
	Taux final.....	5,4 %						
2106.90.32	----Contenant 50 % ou plus en poids de contenu laitier, au-dessus de l'engagement d'accès.....		G	X	S/O	S/O	S/O	S/O
	Taux de base.....	249.7 % mais pas moins de 2.48 \$/kg						
	Taux final.....	212.2 % mais pas moins de 2.11 \$/kg						
2106.90.33	---Préparations, autres que des n ^{os} tarifaires 2106.90.31 ou 2106.90.32, contenant au moins 15 % en poids de matières grasses du lait, pouvant servir de succédanés du beurre, dans les limites de l'engagement d'accès.....		G	8 %	6,2 %	6,2 %	S/O	B
	Taux de base.....	12,5 %						
	Taux final.....	5,4 %						